

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 3 AVRIL 2015

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quinze, le TROIS AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Étaient présents : AURIERES Raymond, BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient absents/excusés :

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° CM.03042015-03 <u>OBJET</u> VOTE du Budget Assainissement 2015 et affectation des résultats 2014.
--

Le Compte administratif 2014 de l'Assainissement faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 35 092,29 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter la somme de 35 092,29 € à la section de fonctionnement et de voter le budget 2015 de la commune :

Le budget communal 2015 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement	49 347,29 €
Investissement	58 060,93 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 7 avril 2015.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 08/04/2015
et publication ou
notification
du 08/04/2015*

Le Maire,
Raymond AURIERES.